

Dialogue entre l'épiscopat et le gouvernement

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Conférence épiscopale](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 12 octobre 2016



L'instance de dialogue entre l'Église catholique et le Gouvernement s'est réunie à l'Hôtel de Matignon mardi 11 octobre sous la présidence du Premier ministre **Manuel VALLS**.

La délégation de l'Église catholique en France était composée de

- Mgr **Luigi VENTURA**, Nonce apostolique,
- le Cardinal **André VINGT-TROIS**, Archevêque de Paris,
- Mgr **Georges PONTIER**, Archevêque de Marseille, Président de la Conférence des évêques de France,
- Mgr **Pierre-Marie CARRÉ**, Archevêque de Montpellier, vice-président,
- Mgr **Pascal DELANNOY**, évêque de Saint-Denis, Vice-président,
- Mgr **Olivier RIBADEAU DUMAS**, Secrétaire général et porte-parole de la Conférence des évêques de France
- Mgr **Bertrand de la SOUJEOLE**, Secrétaire de l'instance de dialogue.



La réunion a associé

- le Ministre de l'intérieur, chargé des relations avec les cultes,
- le Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé du genre
- le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,
- le Secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du Tourisme et des Français de l'Étranger.

L'Ambassadeur de France auprès du Saint-Siège était également présent.

Il s'agissait de la 12ème réunion de cette instance depuis sa création en 2002. Outre des questions institutionnelles, administratives et juridiques qui peuvent constituer des préoccupations pour l'Église, des thèmes d'actualité y sont abordés.

Les échanges ont ainsi porté, d'une part, sur les ressources des associations culturelles : les questions de l'exercice par les collectivités territoriales du droit de préemption dans certains cas de donations, des dons par SMS, ou des charges des établissements médico-sociaux ont été évoquées. Les conséquences du projet de loi relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique ont été également abordées, de même

que les modalités de la participation des Eglises au service civique.

D'autre part, un échange a eu lieu sur les questions de société, notamment sur la sécurité et la protection des lieux de culte chrétiens. Les représentants de l'Eglise catholique ont salué l'effort consenti par l'Etat pour assurer la sécurisation de lieux catholiques spécifiques.

Un long échange a porté sur la place et le rôle des religions dans la société. Les représentants de l'Eglise catholique ont pu redire l'importance d'avoir une vision d'une société qui intègre les religions comme facteurs de paix sociale. Ils ont redit leur conviction qu'une société qui éliminerait les religions de la sphère publique se priverait d'indispensables régulateurs sociaux et sociétaux.

Concernant les migrants de Calais, les représentants de l'Eglise catholique se sont dits prêts à partager l'objectif humanitaire qui conduirait au démantèlement de la jungle. Ils ont réaffirmé la capacité et l'opérationnalité des paroisses de France pour s'associer avec les pouvoirs publics en vue de l'accueil de ces personnes.

Dimanche, il y a une manifestation pour défendre la famille. Ce sujet a-t-il été abordé ? Verrons nous des évêques dans le cortège des manifestants ?